

RESPONSABLE D'EQUIPEMENT SPORTIF

Intitulé du métier : responsable d'équipement sportif

Autres appellations : responsable de patinoire, responsable de piscine, responsable d'une base de loisirs, responsable d'un centre de loisirs

Conditions d'accès (diplômes – concours – habilitations...) : concours fonction publique territoriale, filière sportive, administrative, technique (CTAPS, attaché territorial, ETAPS, ingénieurs territoriaux, rédacteurs territoriaux), cadre A ou B, avec une licence ou un master management.

Employeurs : collectivités territoriales (communes, départements, structure intercommunale)

Définition / missions : organiser l'activité et gérer l'exploitation d'un centre sportif dans ses dimensions techniques, commerciales, humaines et financières, selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

Activités principales :

- Déterminer et mettre en place l'organisation du centre sportif (horaires, accueil du public, utilisation des équipements...)
- Vérifier les conditions réglementaires de l'utilisation de l'équipement,
- Définir les orientations stratégiques du centre sportif
- Diriger l'élaboration du programme d'activité
- Coordonner l'activité de l'équipe et assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, formations...)
- Définir et suivre le budget du centre sportif
- Représenter la structure devant les partenaires et les pouvoirs publics
- Contrôler l'entretien des équipements, matériels, installations et identifier les besoins en renouvellement ou réparation
- Analyser les données de l'exploitation (nombre d'entrées, recettes...), réaliser le bilan annuel et identifier les axes d'évolution
- Effectuer la gestion administrative du centre sportif
- Concevoir des actions de communication sur les activités de la structure
- Elaborer les procédures d'hygiène, sécurité et les faire évoluer

Activités secondaires :

- Renseigner les clients sur les services du centre et effectuer la vente de billets

Compétences :

- Normes d'exploitation d'équipements sportifs
- Procédures de maintenance des équipements
- Normes de sécurité des établissements recevant du public
- Législation sociale
- Gestion comptable et administrative
- Techniques de management
- Techniques commerciales
- Gestion budgétaire